

-REGLEMENT-

Sports Loisirs Culture Martigues section course organise le samedi 29 mai 2021 deux courses pédestres et une marche, ouvertes à toute personne licenciée ou non de la catégorie Cadet à Master qui s'engage à accomplir la distance de 13km ou celle de 6km pour la course et de 9km pour la marche dans le respect des règles sanitaires et du code de la route, des indications des commissaires de course et des services d'ordre. L'organisation se réserve le droit de trancher tout litige dans le sens du règlement.

CIRCUITS:

Course 13 km (circuit en ligne sur route et sentier) départ 18 h 00 de Martigues en face de la mairie, Signalisation kilométrique par panneaux. Fléchage au sol et rubalise Sur le parcours un seul ravitaillement en eau au km 6

Course 6 km (circuit en boucle sur chemins empruntés par la marche) départ 18 h 00 de Carro, parking front de mer, fléchage et rubalise Pas de ravitaillement Les participants seront en auto suffisance

Les accompagnateurs à vélo sont interdits. Les coureurs sont tenus d'emprunter le côté droit de la chaussée et de rester sur les pistes cyclables là ou elles existent

Marche 9km (circuit en boucle sur route et sentier en bord de mer) départ 18 h 05 du parking front de mer de Carro. Pas de ravitaillement. Les participants seront en auto suffisance

SECOURS : Assurés par médecin et Croix Rouge. Un poste de secours est installé à l'arrivée.

ASSURANCE : L'organisation a souscrit une assurance en accord avec la définition de la CDCHS.

Il incombe aux participants non licenciés de s'assurer personnellement.

INSCRIPTIONS limitées à 1400 (1000 sur 13km, 200 pour le 6km, 200 pour la marche) Taxe d'engagement fixée à 13 € pour la course de 13 km et 8€ pour la course de 6 km et la marche de 9 km, **jusqu'au jeudi 25 mai 2021 à 23 h59**

- **Chez KMS** 46 Bd de la Fédération Les Nouveaux Chartreux 13004 MARSEILLE
- **Internet :** <http://www.kms.fr>

Pas d'inscription le jour de la course sur l'aire de départ

La présentation y compris pour les marcheurs d'une licence sportive FSCE, FFA ,FSGT,UFOLEP en cours de validité ou la fourniture d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie est exigé conformément aux lois n°84.610 du 16 juillet et n°99.223 du 22 mars 1999.

Les inscriptions sont validées sur le site KMS uniquement Le dossier doit être complet pour être validé (ne pas omettre d'approuver la charte et le règlement de l'épreuve)

DOSSARDS : Chaque participant recevra son N°de dossard par mail ou SMS avant l'épreuve et le retrait du dossard se fera à partir de 16 h 00 le jour de la course à Martigues pour le 13km et à Carro pour les 6km et les marcheurs. Par mesure d'hygiène, les épingles ne sont pas fournies

DEPARTS Course 13 km Av. Louis Sammut, devant l'Hôtel de ville à Martigues (**dossard obligatoire au départ et visible pendant la course, masque obligatoire au départ et sur les 300m suivants**) **Le départ sera donné par vagues de 4 à 5 coureurs toutes les 2 à 3 secondes de manière à fluidifier le peloton**

Course 6 km : parking front de mer à Carro (**dossard obligatoire au départ et visible pendant la course, ainsi que le masque sur les 300m après le départ . Le départ se fera par vagues**)

Marche 9 km : parking front de mer à Carro **Port du masque sur les 300m après le départ**

ARRIVEE : **Port du masque obligatoire avant l'arrivée sur le parking du front de mer à Carro.**

Il n'y aura pas de ravitaillement à l'arrivée. Chaque coureur recevra un sac contenant la dotation et le ravitaillement.

ANIMATIONS : Commentaires et interview assurés à partir de 17 h 30 aux départs et à l'arrivée à Carro

TRANSPORT : **pour le 13 km, pour se rendre au départ** des cars effectuent des rotations en continu de 16 h 00 à 17 h 30 Départ du rond point de la Plage du Verdon à La Couronne. **Retour sur Martigues** à 20 h 30 Les mesures en vigueur dans les transports en commun seront appliquées (port du masque, mise à disposition de gel hydroalcoolique....)

L'organisation demande aux concurrents un peu de compréhension en étalant les transferts afin que les cars ne soient pas en surcharge dans la plage 16 h 30 - 17 h 30

RESULTATS : Un classement général informatique hommes femmes de la course sera disponible uniquement sur Internet : <http://www.kms.fr>

Il paraît aussi dans les quotidiens régionaux. **Il n'y aura pas de classement pour l'épreuve de marche**

RECOMPENSES : 3 premiers Hommes et 3 premières Femmes au scratch sur le 13 et le 6 km

En cas d'annulation de l'épreuve les inscrits seront remboursés de la somme investie minorée des frais bancaires si le dossier est validé avant le 25 mai 2021 23h59

COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

HEBERGEMENT : Renseignements à l'Office du Tourisme : Rond Point de l'Hôtel de Ville 13500 Martigues tel : 04.42.42.31.10, fax : 04.42.42.31.11, E-mail : ot.martigues@visitprovence.com

Hôtel IBIS tel: 04 42 42 05 11

Course organisée par la section course pédestre de S.L.C. Martigues
Siège : C/Z Mutuelle du Pays Martégal Av. Calmette et Guérin 13500 Martigues
e mail : slcm.course@gmail.com et martigues-carro@slc-martigues-course.com